COMMUNE DE MAXENT
Ille-et-Vilaine

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 16/09/2026
Reçu en préfecture le 16/09/2026
Publié le
ID : 035-213501695-20260903-2026069-DE

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15
L'an deux mil vingt-six, le trois septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de MAXENT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ange PRIOUL, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 26 août 2026.
Présents : Maëlys BARBIER, Julien BLANCHET, Sophie BLEJEAN, Soizic BLOT, Pierrette DANIEL, Dalila JAZUEL, Christophe JICQUEL, Sylvain GEORGES, Audrey HIROU-ROBERT, Emmanuel MONVOISIN, Ange PRIOUL, Sébastien RAOULT, Etienne ROUAUD, Pierre-Ellin SILVESTRE, Emilie THAUNAY.
Secrétaire de séance : Dalila JAZUEL

2026-069 : Eclairage public : Rapport d'activité 2025 du Syndicat Départemental d'Energie d'Ille-et-Vilaine (SDE 35).
Rapporteur : Julien BLANCHET

L'article 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule que le Président d'un EPCI doit adresser à chaque commune membre un rapport d'activités de son établissement qui fait l'objet d'une communication auprès du conseil municipal.

Monsieur Julien BLANCHET présente l'état du patrimoine pour l'année 2025 :
-6 armoires.
-199 luminaires (52 % à LED, 41 % à ampoules LED, 6 % à iodure métallique 1 % à sodium haute pression). Les LED permettent des économies d'énergie de l'ordre de 60 à 70 %.
-2 projecteurs sodium haute pression, 11 et 15 place du Roi Salomon hors services.
-1 luminaire ampoule LED, 6, place du Roi Salomon, vétuste.
En 2027, le coût de la maintenance va être majoré.
Pour rappel, les horaires de l'éclairage public sont de 6H45 au levée du jour / tombée de la nuit à 21H30.
Les demandes exceptionnelles de réglages d'horloges sont facturées. Le tarif forfaitaire est facturé par réglage et par armoire.

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activité 2025 de l'éclairage public du Syndicat Départemental d'Energie d'Ille-et-Vilaine (SDE 35).

Le registre dûment signé
Le Maire, Ange PRIOUL

MAIRIE DE MAXENT 35380

Secrétaire de séance
Dalila JAZUEL